

REPUBLIQUE DE GUINEE



MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DEVELOPPEMENT URBAIN DE CONAKRY

*Division
Planification Urbaine
Etudes Generales*

REPUBLIQUE DE GUINEE



MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

DEVELOPPEMENT URBAIN DE CONAKRY



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE

—
MINISTRE DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT
—

Dans quelques mois, les citoyens de Conakry, en symphonie avec le reste de la population guinéenne, auront la joie de célébrer le centenaire de notre Capitale.

Ils se préoccupent, sans nul doute, du bilan de cent années d'existence de leur cadre de vie. C'est loin d'être réjouissant pour l'essentiel.

Aussi, le Président de la République, le Général Lansana Conté, le Comité Militaire de Redressement National (C.M.R.N) et le Gouvernement de la République, nourrissent-ils la légitime ambition de corriger radicalement les graves distorsions et les effets pervers de la croissance désordonnée de la ville de Conakry durant près d'un quart de siècle.

Mais il convient d'agir avec lucidité et réalisme.

Aussi, pour mener l'importante opération d'organisation d'un espace urbain digne de la Capitale Nationale, le Gouvernement de la République commence par l'élaboration du présent Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme que le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat a le privilège de présenter ici.

Il contient des propositions cohérentes de localisation des voies structurantes, des équipements, des zones industrielles, d'habitat et de loisirs.

Le choix fait est celui de la refondation réaliste de la Cité existante et non celui, hasardeux, de la conception d'une nouvelle ville. Il s'appuie sur le projet de maîtrise et de gestion efficiente du patrimoine foncier. Et l'affectation des hauteurs de Kipé et Koloma, au centre de la presqu'île du Kaloum, à la future Zone Administrative d'une Ville dont l'expansion spatiale, vers les années 2010 (horizon du Schéma), gagnera les Monts Kakoulima illustre bien cette recherche de l'équilibre.

De plus, la programmation des investissements requis et la claire formulation des politiques sectorielles d'urbanisation, à court et à moyen termes, expriment avec netteté le volontarisme qui sous-tend notre démarche.

La ferme volonté de l'Etat d'encadrer et d'accompagner les initiatives créatrices des citoyens donne des raisons d'espérer la traduction progressive, dans les faits, de l'ensemble de ces propositions.

La claire formulation des politiques sectorielles d'urbanisation, à court et à moyen termes, expriment avec netteté le volontarisme qui sous-tend notre démarche.

La ferme volonté de l'Etat d'encadrer et d'accompagner les initiatives créatrices des citoyens donne des raisons d'espérer la traduction progressive, dans les faits, de l'ensemble de ces propositions.

Ce Schéma Directeur de notre Capitale prend en compte aussi le souci fondamental d'une articulation de toutes les composantes de l'espace guinéen conformément aux exigences de notre projet actuel d'aménagement du territoire qui, dans sa conception et sa mise en oeuvre, sera un outil capable de corriger les actuels déséquilibres régionaux.

Le Schéma National intègre les préoccupations relatives à la maîtrise de l'eau et de l'énergie et à la protection de l'environnement, à l'extension des infrastructures de transport et de communication, à l'essor de l'agriculture et de l'agro-industrie, à la diversification de l'exploitation du sous-sol, à la rénovation et à la modernisation des établissements humains ruraux.

Il s'y ajoute la mise en place d'une armature urbaine suffisamment fonctionnelle s'appuyant sur des villes où dominent les activités productives en place du commerce des produits importés; de cette façon, celles-ci pourront offrir aux populations de toutes les régions les meilleures conditions de vie possible à des coûts acceptables.

Ce sera dans l'intérêt bien compris de toute la communauté nationale.

Monsieur le Ministre
de l'Urbanisme et de l'Habitat

Dr. BAÏBÉ A. SIDIBE

ATLAS DE CONAKRY

OBJECTIFS ET PRESENTATION

- . Objectifs du Projet de Développement Urbain
- . Composantes du Projet de Développement Urbain

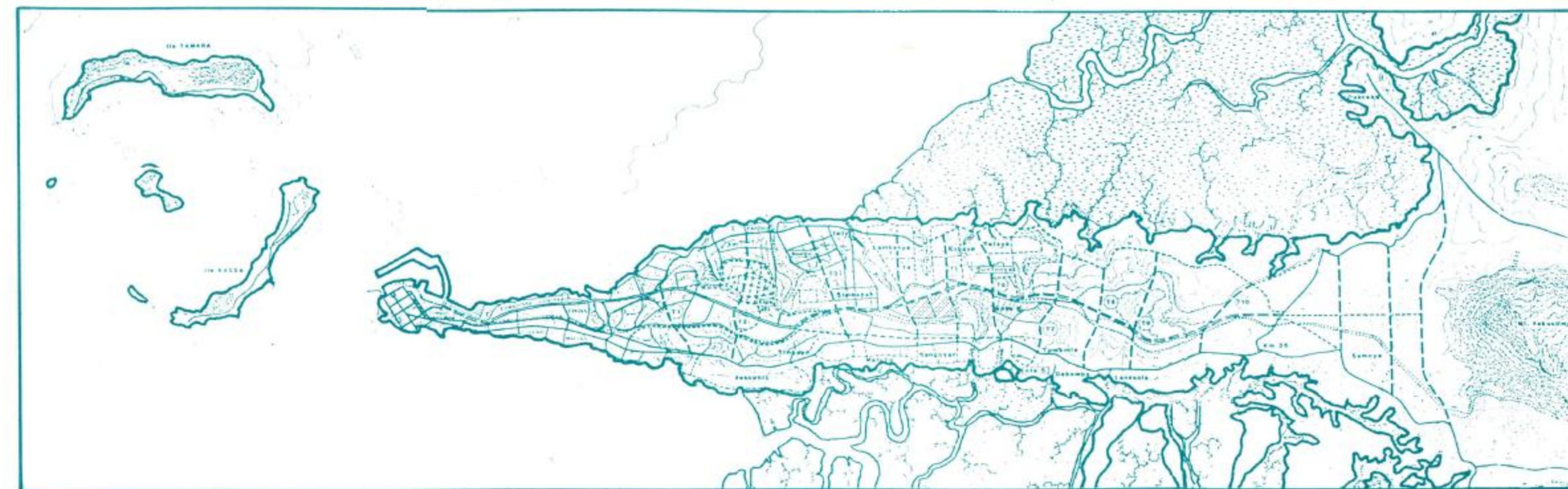
Partie I : Diagnostic - Etat existant

- . Urbanisation du site
- . Site naturel
- . Revenu des ménages et évolution de la population de Conakry
- . Densités et populations
- . Habitat
- . Emploi à Conakry par branche et secteur
- . Activités
- . Equipements collectifs
- . Transports - Circulation
- . Ordures ménagères
- . Voirie
- . Drainage
- . Assainissement
- . Eau potable
- . Electricité
- . Téléphone
- . Finances communales et situation des collectivités locales

Partie 2 : Programmation et Projets

- . Actions foncières et réglementaires prioritaires
- . Scénarios de développement
- . Développement spatial : scénario 1
- . Développement spatial : scénario 2
- . Développement spatial : scénario 3
- . Développement spatial : scénario 4
- . Schéma de structure
- . Kipe : Centre Administratif du Plateau de l'Emetteur : le site
- . Kipe : Centre Administratif du Plateau de l'Emetteur : Plan d'Aménagement
- . Simbaya : Z.A.I. et Centre de Secteur : le site
- . Simbaya : Z.A.I. et Centre de Secteur : Plan d'Aménagement
- . Programmation des Investissements Publics
- . Programmation des Investissements en Infrastructures : 1989-1990
- . Programmation des Investissements en Infrastructures : 1991-1995
- . Programmation des Investissements en Infrastructures : 1996-2000
- . Programmation des Investissements en Infrastructures : après 2000
- . Programmation des Investissements en Superstructures

CONAKRY



OBJECTIFS ET PRESENTATION

OBJECTIFS DU PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN

- renforcer la capacité des Pouvoirs Publics à planifier, coordonner et contrôler le processus de développement urbain à Conakry;
- mettre en place les mécanismes institutionnels et administratifs pour le financement des coûts d'exploitation des services publics urbains ;
- améliorer gestion et exploitation technique des services de drainage et d'enlèvement des ordures à Conakry.

COMPOSANTES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN

1. Planification urbaine (Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat)

- Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme : mise en place d'une Unité de Planification Urbaine responsable du développement urbain de Conakry (U.P.U.C.) ;
- Direction Générale de l'Aménagement Foncier : remise en état des réseaux topographiques de base et remise à jour du plan cadastral de la ville,
- actions de formation.

2. Gestion des services urbains (Province de Conakry)

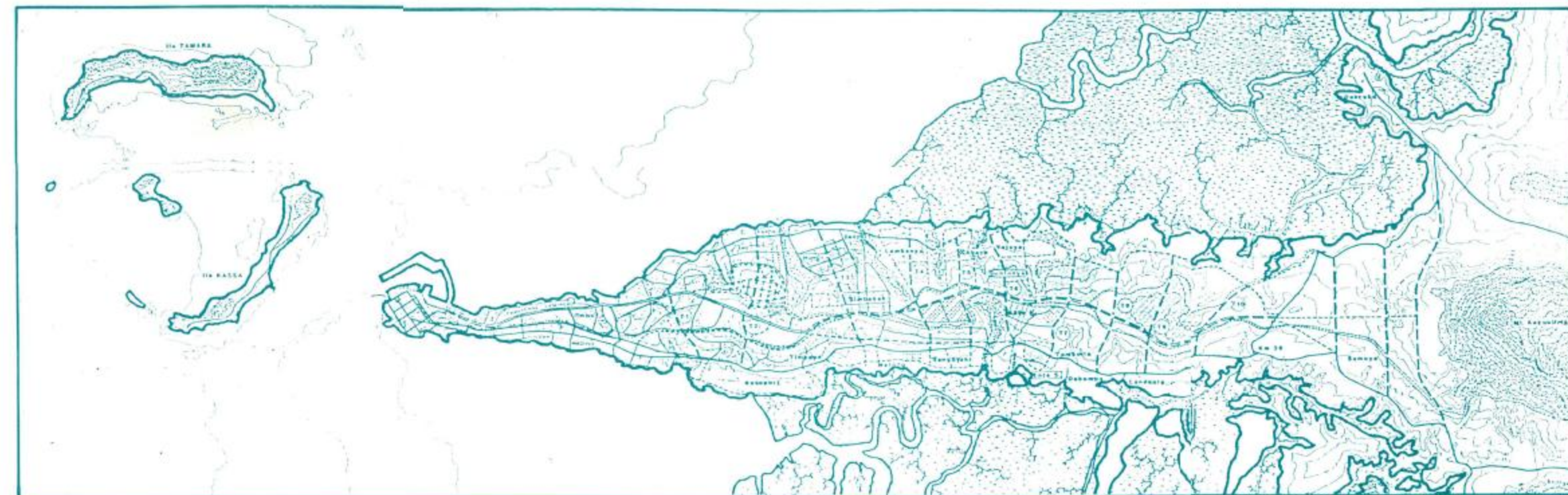
- mise en place d'une unité de Pilotage des Services Urbains (U.P.S.U.) ;
- capacité d'intervention de l'unité de drainage existante ;
- restructuration des services de ramassage des ordures ménagères ;
- réhabilitation de l'atelier d'entretien ;
- augmentation des capacités de gestion financière des services de la Province et des Préfectures.

3. Travaux prioritaires : construction d'ouvrages de drainage et voirie.

CONAKRY

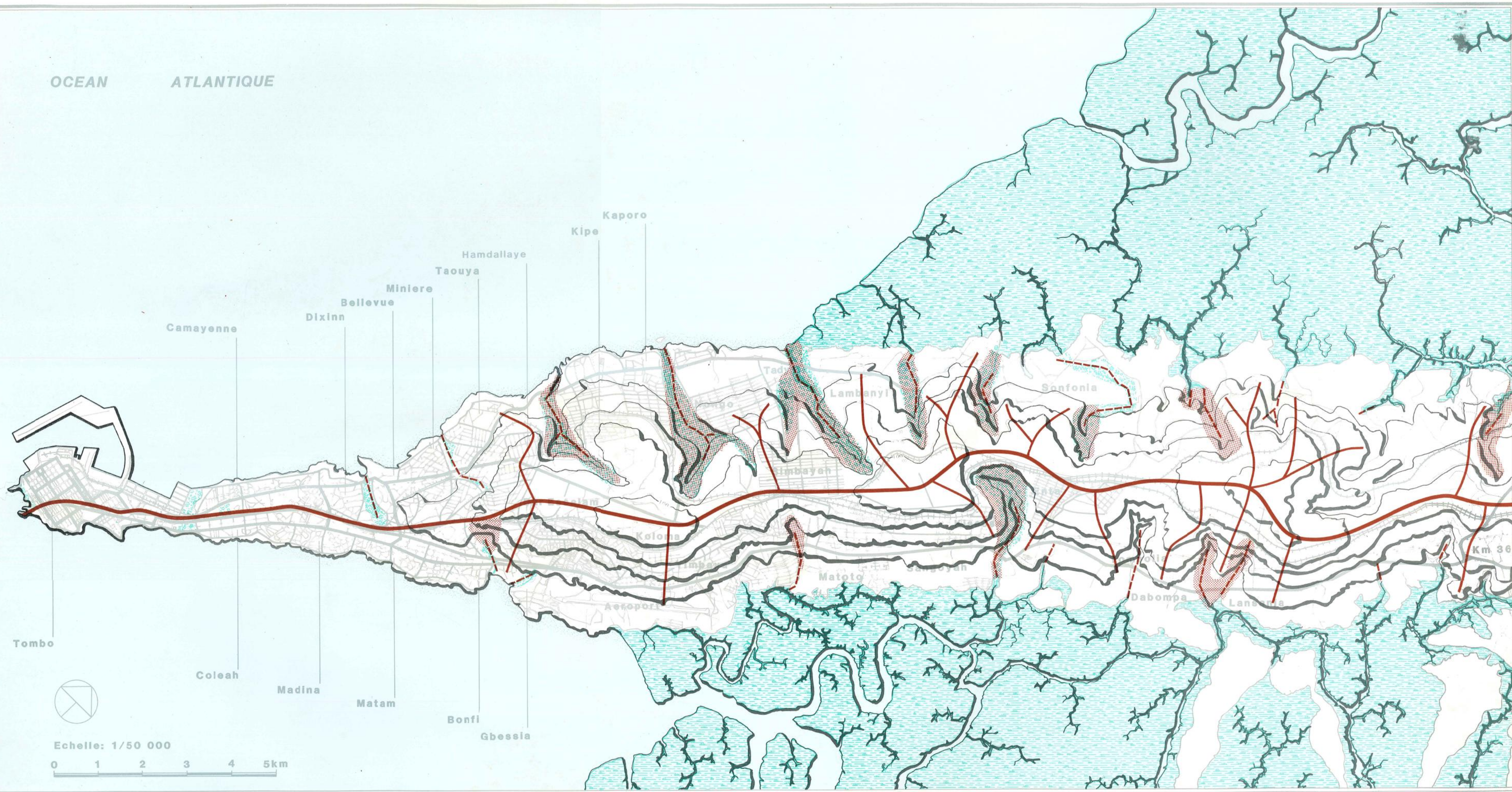


PARTIE 1



DIAGNOSTIC . ETAT EXISTANT

OCEAN ATLANTIQUE



-  LIGNE DE CRETE PRINCIPALE
-  LIGNE DE CRETE SECONDAIRE
-  TALWEG
-  FORTE PENTE

-  ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
-  MANGROVE
-  VOIE PRIMAIRE
-  VOIE SECONDAIRE
-  VOIE FERREE

CONAKRY : SITE NATUREL



REPUBLICQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

REVENU DES MENAGES

Répartition par décile (10%) des ménages
de Conakry selon leur revenu mensuel.

1° :	moins de 32 800 Fg/mois			
2° :	de	32 800	à	47 500 Fg/mois
3° :	de	47 500	à	56 400 Fg/mois
4° :	de	56 400	à	75 600 Fg/mois
5° :	de	75 600	à	88 600 Fg/mois
6° :	de	88 600	à	102 300 Fg/mois
7° :	de	102 300	à	127 600 Fg/mois
8° :	de	127 600	à	165 500 Fg/mois
9° :	de	165 500	à	301 000 Fg/mois
10° :	plus de 301 000 Fg/mois.			

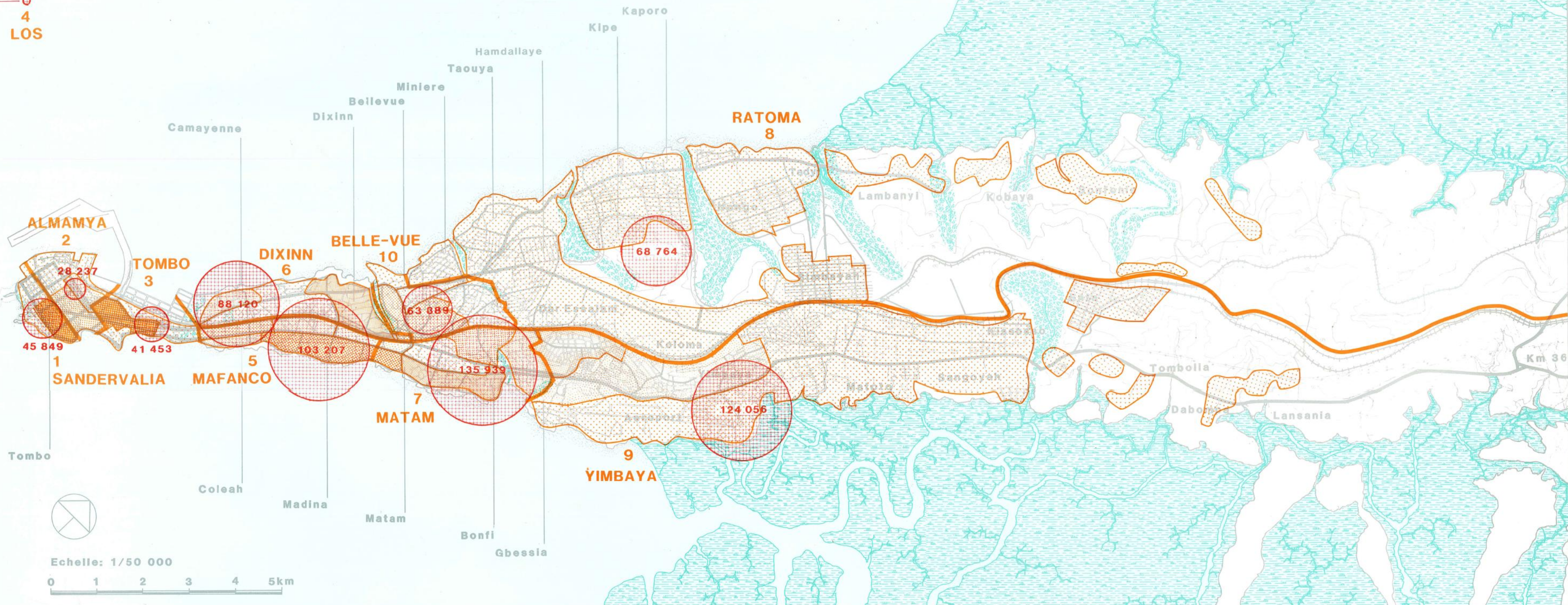
*Un décile correspond à une tranche de 10%.
Le 5° décile correspond au revenu médian (88 600 Fg/mois).
Autrement dit, la moitié des ménages dispose
d'un revenu mensuel inférieur à 88 600 Fg.*

EVOLUTION DE LA POPULATION DE CONAKRY

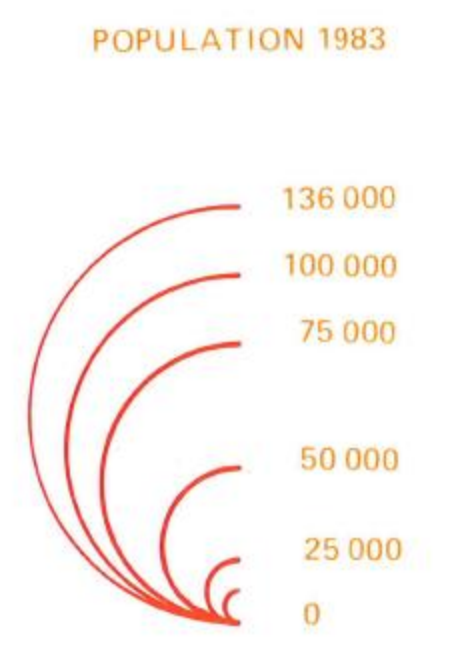
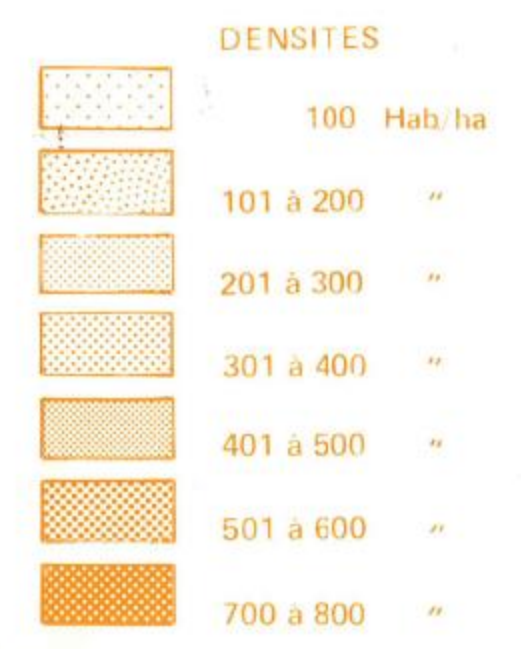
Années	Habitants
1885	300
1900	4 000
1910	6 600
1920	7 000
1930	8 900
1940	22 000
1950	38 000
1960	114 000
1970	280 000
1980	650 000
1985	830 000
1990	1 110 000
2000	1 850 000
2010	2 800 000

OCEAN ATLANTIQUE

Iles de Los
5 766
4
LOS



Echelle: 1/50 000
0 1 2 3 4 5km

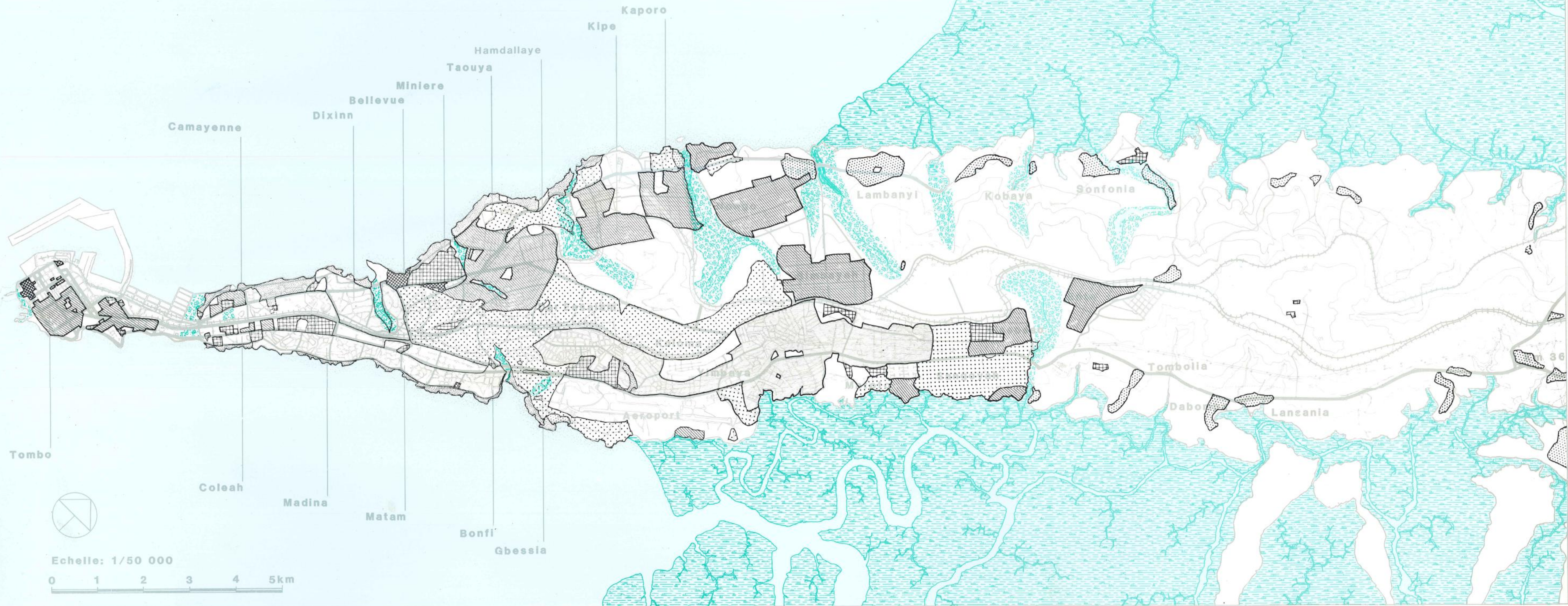


CONAKRY : DENSITES ET POPULATIONS EN 1983


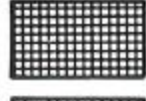

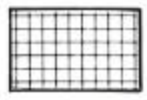

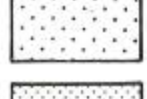



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988




OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
0 1 2 3 4 5km

-  EVOLUTIF PLANIFIE
-  GROUPE BON STANDING
-  RESIDENTIEL
-  GROUPE ECONOMIQUE
-  EVOLUTIF RESTRUCTURE
-  SPONTANE
-  VILLAGEOIS

-  ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
-  MANGROVE

-  VOIE PRIMAIRE
-  VOIE SECONDAIRE
-  VOIE FERREE

CONAKRY : HABITAT



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

EMPLOI A CONAKRY PAR BRANCHE ET SECTEUR

	<i>Secteur structuré public & para-public</i>	<i>Secteur privé structuré</i>	<i>Secteur non structuré</i>	Total	%
Agriculture, Pêche	115	525	5 305	5 942	2.9
Mine	620	350	3 745	4 715	2.3
Industrie, Artisanat	1 805	205	10 905	12 915	6.3
B.T.P.	610	2 590	5 615	8 815	4.3
Transport, Communicat.	2 005	875	17 005	19 885	9.7
Commerce, Hôtellerie	3 225	1 495	85 685	90 405	44.1
Services divers	8 040	1 000	22 940	31 980	15.6
Administration (centrale, locale et Armée	30 340	-	-	30 340	14.8
TOTAL	46 760	7 040	151 200	205 000	100.0

OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
 0 1 2 3 4 5km

- * ZONES SPECIALES (TRANSPORTS) : AEROPORT - PORT - CHEMIN DE FER
- ZONES INDUSTRIELLES ET P.M.E
- * ZONES D'ACTIVITES PRIMAIRES
- ZONES COMMERCIALES
- GRANDS AXES COMMERCIAUX

- ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
- MANGROVE
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- ++++ VOIE FERREE

CONAKRY : ACTIVITES



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988




OCEAN ATLANTIQUE



CONAKRY : EQUIPEMENTS COLLECTIFS

- ★ ADMINISTRATION
- ▲ SANTE
- EDUCATION
- SOCIO CULTUREL
- COMMERCIAL
- SPORTS, LOISIRS
- △ CIMETIERE
- * MILITAIRES

-  ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
-  MANGROVE

-  VOIE PRIMAIRE
-  VOIE SECONDAIRE
-  VOIE FERREE



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
 0 1 2 3 4 5km

CONAKRY : TRANSPORT - CIRCULATION

- CHEMIN DE FER
- SOGETRAG
- T.U.C. (TRANSPORTS URBAINS CONAKRY)
- ALAK (PETITS TRANSPORTEURS PRIVES)
- GARE DE TRIAGE
- TERMINUS T.U.C. - SOGETRAG
- TERMINUS TRANSPORTS PRIVES

- ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
- MANGROVE
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- VOIE FERREE



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
0 1 2 3 4 5km

CIRCUITS DE COLLECTE DES BENNES TASSEUSES: (O.M.: Ordures Ménagères)

- CIRCUIT O.M.1
- CIRCUIT O.M.2
- - - CIRCUIT O.M.3
- · · CIRCUIT O.M.5
- CIRCUIT O.M.6
- CIRCUIT O.M.7
- · · CIRCUIT O.M.8
- CIRCUIT O.M.9

IMPLANTATION DES CONTENEURS:

- ENLEVEMENT TOUS LES JOURS
- ENLEVEMENT TOUS LES DEUX JOURS
- ▼ ENLEVEMENT TOUS LES TROIS JOURS
- DECHARGES CONTROLÉES

ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES

MANGROVE

VOIE PRIMAIRE

VOIE SECONDAIRE

VOIE FERREE

CONAKRY : ORDURES MENAGERES

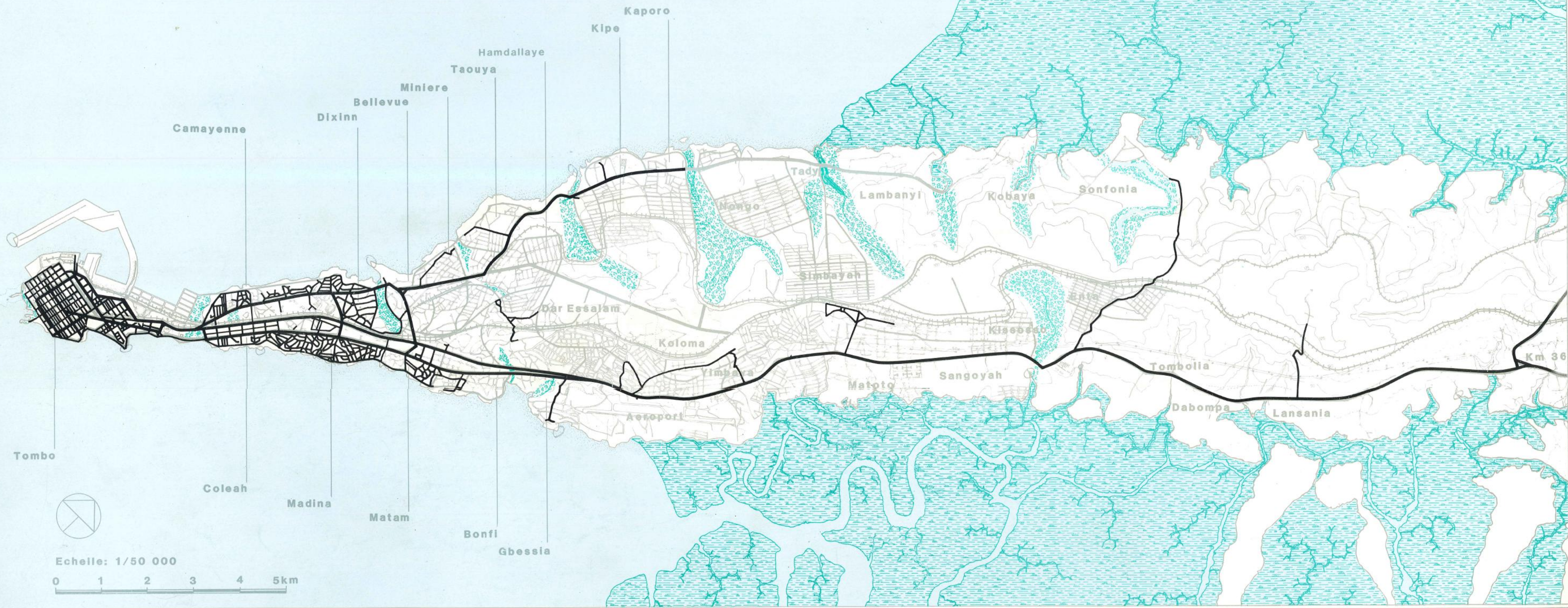


REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

UNITE DE PLANIFICATION
URBAINE DE CONAKRY




FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988




OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
 0 1 2 3 4 5km

 ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
 MANGROVE

 VOIE PRIMAIRE
 VOIE SECONDAIRE
 VOIE FERREE

 VOIRIE PRIMAIRE BITUMEE
 VOIRIE SECONDAIRE BITUMEE
 VOIRIE NON BITUMEE

CONAKRY : VOIRIE



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



- CONDUITES FORAGE SECTIONS 700 - 600 - 500
- CONDUITES CHATEAU D'EAU SECTIONS 400 - 300
- CONDUITES PRIMAIRES ET SECONDAIRES SECTIONS 250 - 150
- RESERVOIR D'EAU
- CHATEAU D'EAU

- ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
- MANGROVE
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- ++++ VOIE FERREE

CONAKRY : EAU POTABLE



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
 0 1 2 3 4 5km

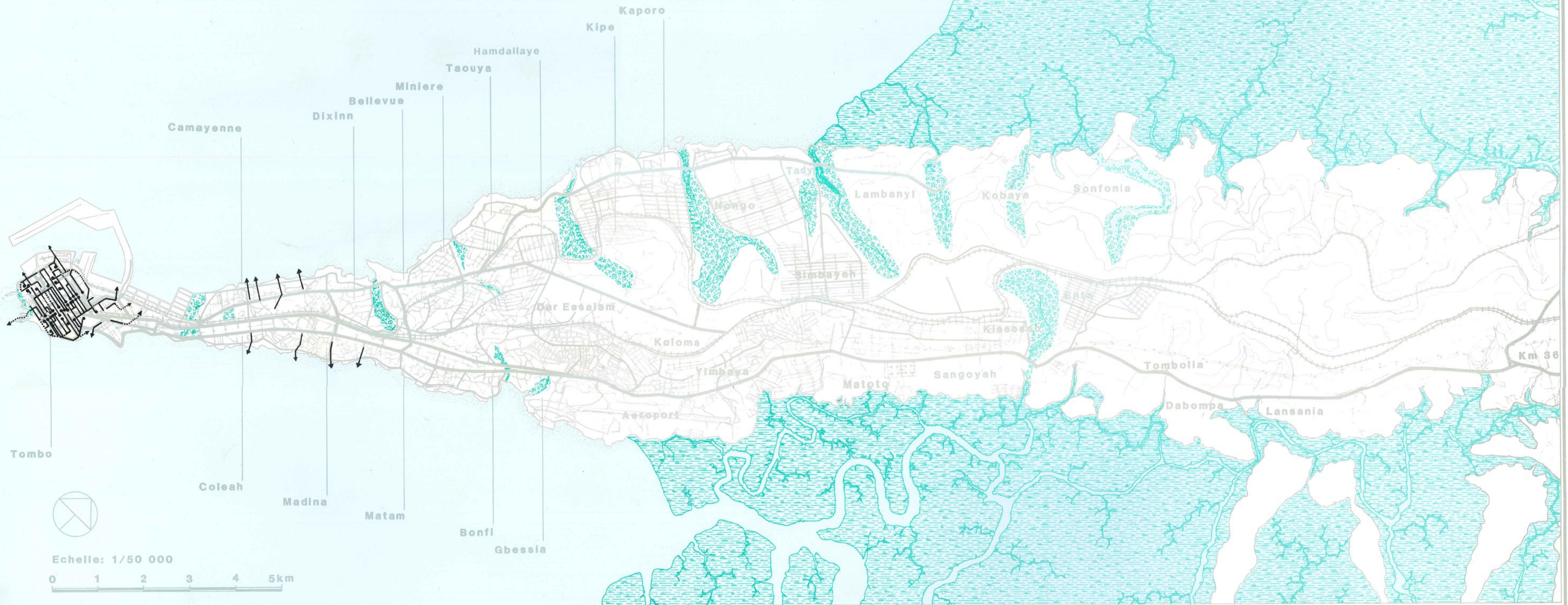
- CANAL
- COLLECTEUR A SERVICE SUFFISANT
- COLLECTEUR HORS SERVICE
- ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
- MANGROVE
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- VOIE FERREE

CONAKRY : DRAINAGE : EAUX PLUVIALES



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



CONAKRY : ASSAINISSEMENT (EAUX USEES)

- COLLECTEUR EN SERVICE SUFFISANT
- COLLECTEUR HORS SERVICE
- RESERVOIR DE CHASSE EN ETAT DE FONCTIONNEMENT
- RESERVOIR DE CHASSE HORS SERVICE

 ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES

 MANGROVE

— VOIE PRIMAIRE

— VOIE SECONDAIRE

++++ VOIE FERREE



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

UNITE DE PLANIFICATION
 URBAINE DE CONAKRY

FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE









Echelle: 1/50 000
0 1 2 3 4 5km




 ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
 MANGROVE

CONAKRY : ELECTRICITE



 LIGNE DE HAUTE TENSION
 LIGNE DE MOYENNE TENSION
 LIGNE DE BASSE TENSION
 LIGNE SOUTERRAINE

 POSTE DE TRANSFORMATEUR
 TRANSFORMATEUR AERIEN (P.H.)

 VOIE PRIMAIRE
 VOIE SECONDAIRE
 VOIE FERREE

REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
 0 1 2 3 4 5km

- CENTRAL AUTOMATIQUE
- ARMOIRES
- CABLES
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- ++++ VOIE FERREE

- ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
- MANGROVE

CONAKRY : TELEPHONE



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

23

SITUATION DES RECETTES ET DES DEPENSES - CONAKRY 1987

	Recettes			Dépenses	
	Recettes enregistrées	Recettes potentielles		Dépenses enregistrées	%
Impôts directs	124.6	1 173.0	Fonctionnement	352.3	78%
patente	100.8	500	- Personnel	243.2	69%
taxe d'habitation	14.2	450	(Administration)	181.3	(51%)
impôt foncier	7.3	200	- Fonctionnement	109.1	31%
autres	2.3	23	(dettes)	20.5	(6%)
Taxes diverses	57.0	260	Investissements	97.2	22%
droit de marché	55.8	250			
Revenus du domaine	20.4	30	Total	449.5	
Recettes des services	1.2	5			
C.D.P.	48.3	150			
Total (hors subvention)	251.5	1 618.0	Subvention : 44% des dépenses		

FINANCES COMMUNALES

La faiblesse actuelle du budget de la ville et le cadre dans lequel s'exécute la gestion administrative nécessitent que soient menées rapidement un certain nombre d'actions visant à :

- améliorer les ressources par une meilleure connaissance de la matière imposable et par un effort de recouvrement ;
- mettre en place un cadre administratif et comptable clair, introduire une plus grande régularité dans les procédures ;
- mobiliser le personnel en lui offrant de meilleures conditions de travail et des formations appropriées.

Ainsi est-il proposé de mener, dès 1990, un "projet municipal" dont les principales composantes seraient :

- la mise en place d'un fichier des impôts locaux,
- le renforcement des capacités de gestion des collectivités,
- la création d'une cellule d'études et de contrôle,
- la formation des personnels des collectivités locales,
- la réhabilitation ou la construction de bâtiments administratifs.

SITUATION ACTUELLE DES COLLECTIVITES LOCALES

Recettes

Faiblesse des recettes due à la faiblesse des émissions et des taux de recouvrement. En 1987 :

- un contribuable sur cinq a acquitté la C.d.p. ;
- quinze pourcent seulement des entreprises et des commerces soumis à la contribution des patentes ont réellement acquittée celle-ci ;
- un commerçant sur quatre acquitte régulièrement le droit journalier de marché ;
- à peine 10% des valeurs locatives ont été enrôlées.
- Certaines recettes ne paraissent pas dans les comptes.

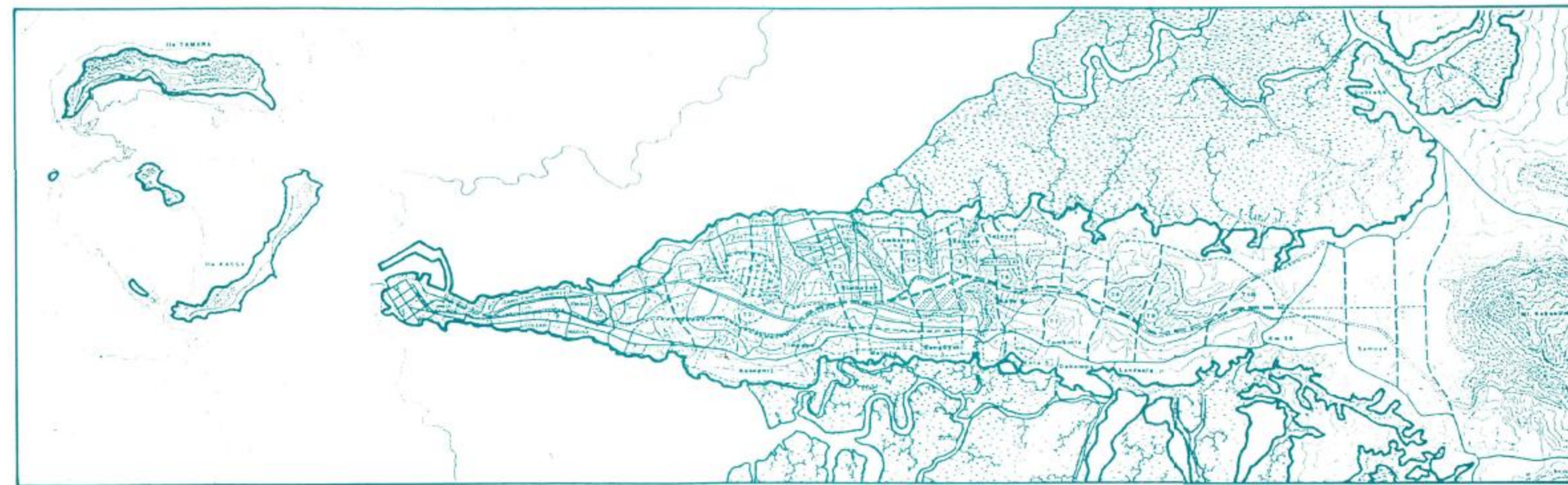
Dépenses

L'inflation des effectifs des préfectures et des sous-préfectures a fait que le budget de fonctionnement est en majeure partie consacré aux dépenses de personnel (70% en 1987), et notamment à la rémunération du personnel administratif (50% du budget de fonctionnement).

CONAKRY



PARTIE 2



PROGRAMMATION ET PROJETS

ACTIONS FONCIERES ET REGLEMENTAIRES PRIORITAIRES

Ces actions concernent les points suivants :

Emprises de voies et réseaux :

- tracé des nouvelles voies primaires ;
- recul à l'alignement sur l'autoroute, la route de Donka/Kipé et la voie Le Prince (36 km) ;
- préservation des emprises de lignes haute tension et conduites d'eau primaire (30 km) ;
- réserves d'ouvrages d'art.

Grandes réserves foncières pour aménagements concertés :

- ancienne mare de Coronthie sur 15 ha ;
- plateau de l'émetteur sur 200 ha ;
- plateau d'O.b.k. sur 300 ha ;
- plateau de Sonfonia sur 150 ha ;
- plateau de la cimenterie sur 500 ha ;
- zone du mont Kakoulima sur 400 ha.

Libération de périmètres pour grands équipements :

- aéroport ;
- centres de télécommunications ;
- ancienne minière.

Lotissements :

- aménagement des zones d'habitat spontané (1000 ha) ;
- mise en place de lotissements en extension (1300 ha).

Contrôle réglementaire des constructions :

- centre ville ancien (Tombo)
- abords de voies primaires
- front de mer, zones touristiques
- zones à restructurer ou à rénover pour centres de secteurs
- zones d'habitat de standing
- zones artisanales existantes (Matam)

Définition des périmètres d'extension villageois.

Protection de zones naturelles :

- Loos, Kakoulima
- îles et presqu'île
- forêts classées
- talwegs
- mangroves

SCENARIOS DE DEVELOPPEMENT

Quatre scénarios de développement ont été envisagés :

1. "Prolonger la tendance"

- concentration des *activités tertiaires supérieures à Tombo et informelles à Madina* ;
- dispersion des équipements collectifs au gré des opportunités ;
- implantation éparse des industries ;
- concentration des activités portuaires ;
- développement linéaire spontané de l'habitat le long des deux axes pénétrant le Kaloum ;
- concentration de l'équipement en réseaux dans les zones anciennes ;
- non protection des espaces naturels.

2. "Aménager la tendance"

- *rénovation contrôlée du centre actuel et restructuration de la banlieue autour de "centres-relais"* ;
- réhabilitation des anciennes zones industrielles et aménagement d'une nouvelle zone d'activités à la mare de Coronthie ;
- amélioration prioritaire des quartiers anciens et extension mesurée de lotissements à équipement sommaire ;
- amélioration des transports Nord-Sud desservant les "centres-relais" ;
- mise en place prioritaire de 3 transversales (Taouyah-Bonfi/ Gbéssia-Kipé, Sonfonia, Nongo) et renforcement de diverses autres liaisons ;
- renforcement des réseaux des quartiers périphériques ;
- développement du potentiel touristique (îles de Loos) ;
- (si métro léger, stations tous les 2 kms sur la ligne Sud).

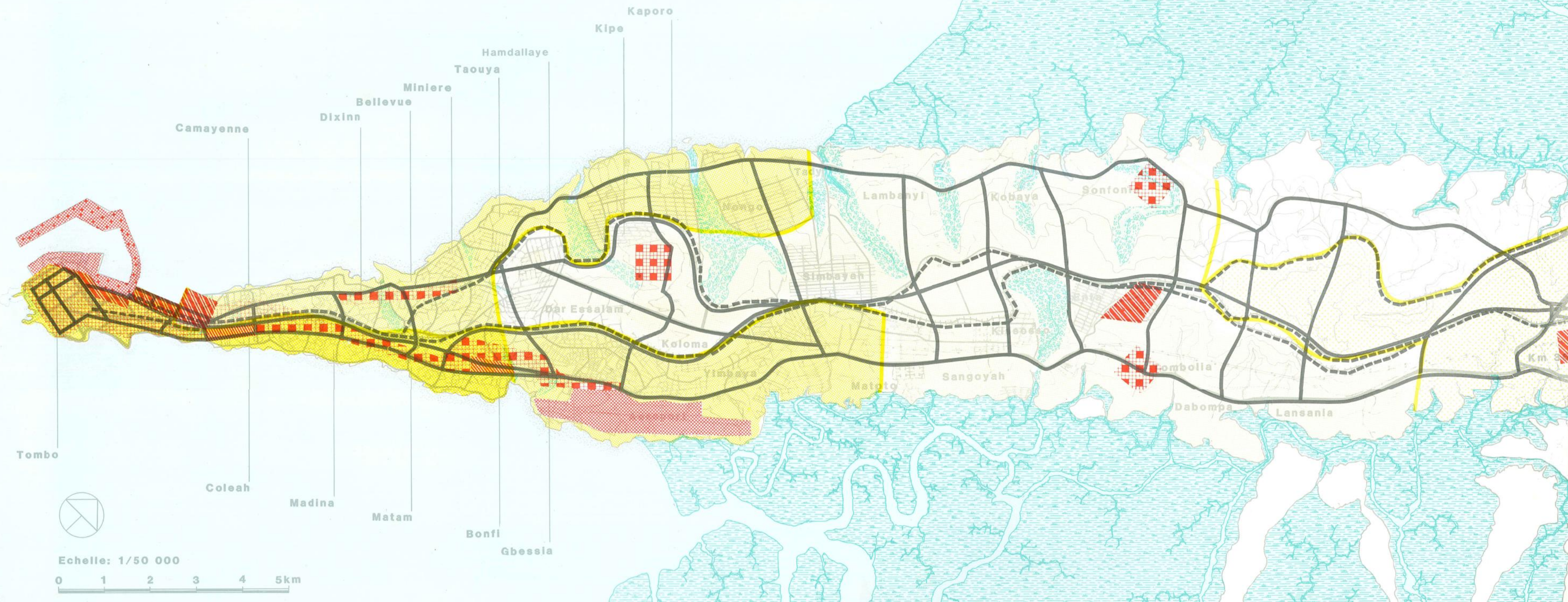
3. "Modifier la tendance"

- *dédoublé du centre actuel par transfert d'équipements administratifs sur le plateau de l'émetteur* ;
- création d'une nouvelle zone industrielle à grande capacité à proximité des installations d'O.b.k. et extension du domaine portuaire de Tombo ;
- extension progressive de zones d'habitat équipé aux abords des nouvelles zones d'équipements structurants ;
- désenclavement progressif et liaisonnement des plateaux ;
- extension progressive des réseaux divers vers les nouvelles zones structurantes ;
- développement du potentiel touristique (îles de Loos et Mont Kakoulima) ;
- (si métro léger, utilisation des voies Nord et Sud et stations tous les 2 km).

4. "Renverser la tendance"

- *création d'une ville nouvelle (V.N.) au pied du mont Kakoulima* ;
- création de nouvelles zones industrielles sur les routes de Dubréka et Coyah, ainsi qu'occupation de l'ensemble des terrains périphériques du domaine portuaire ;
- réalisation des grandes opérations d'habitat groupées dans la V.N. et mise en place de frames d'accueil entre l'urbanisation actuelle et la V.N. ;
- développement de liaisons rapides entre le centre ancien et la région de Coyah/Dubréka ;
- liaisons prioritaires : routes de Dubréka et du Coyah ; doublement de Gbéssia, E.n.t.a. ;
- équipement en réseaux divers de la V.N. et extension diffuse des réseaux secondaires sur le reste de la presqu'île ;
- mise en place de retenues collinaires pour l'irrigation du périmètre de Kobaya ;
- développement touristique des îles de Loos ;
- (si métro léger, utilisation des zones du Sud et du Nord desservant Dubréka et Coyah, avec stations tous les 4 km).

OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
0 1 2 3 4 5km

HABITAT A TRES FORTE DENSITE D > 500	INDUSTRIE EXISTANTE	ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
HABITAT A FORTE DENSITE 500 > D > 300	INDUSTRIE PROJETEE	MANGROVE
HABITAT A FAIBLE DENSITE 300 > D > 100	ZONE CENTRALE EXISTANTE	VOIE PRIMAIRE
HABITAT A TRES FAIBLE DENSITE 100 > D > 10	ZONE CENTRALE PROJETEE	VOIE SECONDAIRE
VOIE FERREE	GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT EXISTANTS	VOIE FERREE
VOIRIE STRUCTURANTE	GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT PROJETES	VOIE FERREE

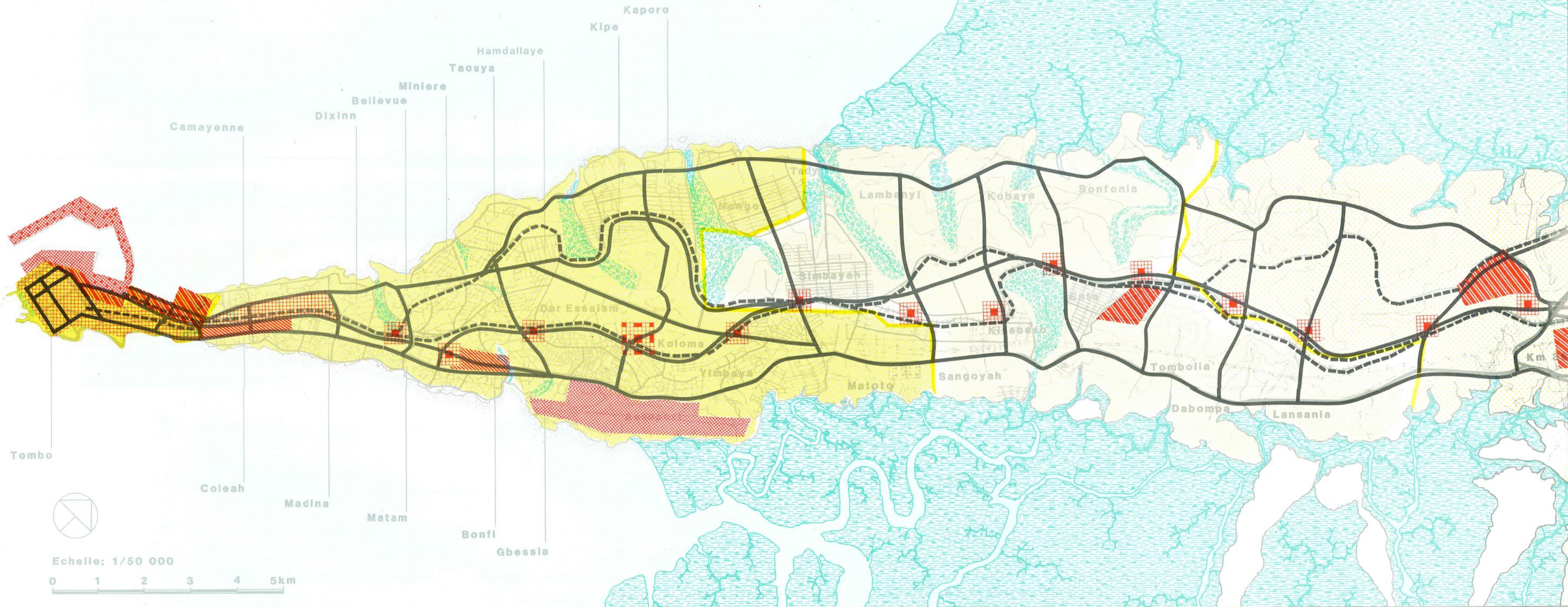
CONAKRY : SCENARIO DE DEVELOPPEMENT SPATIAL

SCENARIO N° 1



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



Hab / Ha HABITAT A TRES FORTE DENSITE D > 500	INDUSTRIE EXISTANTE	ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
HABITAT A FORTE DENSITE 500 > D > 300	INDUSTRIE PROJETEE	MANGROVE
HABITAT A FAIBLE DENSITE 300 > D > 100	ZONE CENTRALE EXISTANTE	VOIE PRIMAIRE
HABITAT A TRES FAIBLE DENSITE 100 > D > 10	ZONE CENTRALE PROJETEE	VOIE SECONDAIRE
VOIE FERREE	GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT EXISTANTS	VOIE FERREE
VOIRIE STRUCTURANTE	GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT PROJETES	

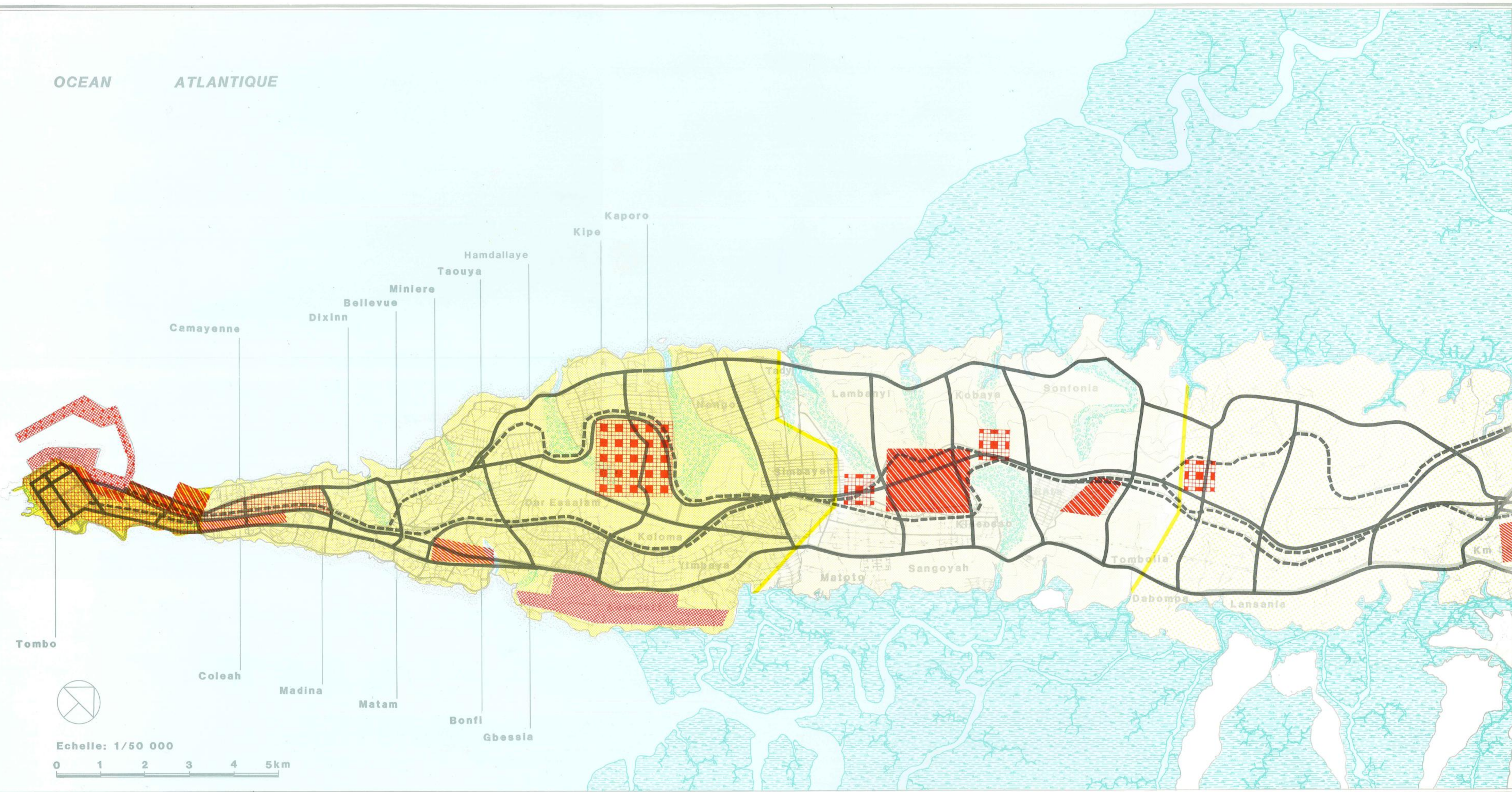
CONAKRY : SCENARIO DE DEVELOPPEMENT SPATIAL

SCENARIO N° 2



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



Echelle: 1/50 000
0 1 2 3 4 5km

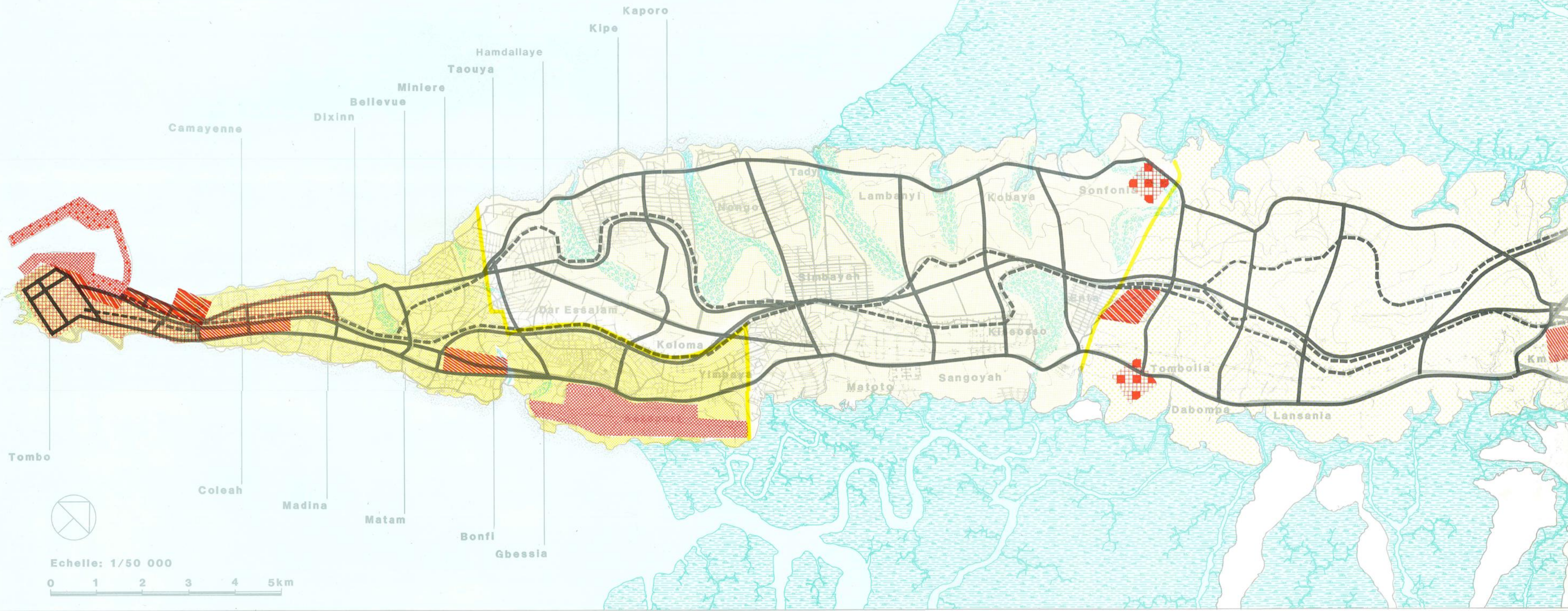
Hab/Ha HABITAT A TRES FORTE DENSITE D > 500	INDUSTRIE EXISTANTE	ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
HABITAT A FORTE DENSITE 500 > D > 300	INDUSTRIE PROJETEE	MANGROVE
HABITAT A FAIBLE DENSITE 300 > D > 100	ZONE CENTRALE EXISTANTE	VOIE PRIMAIRE
HABITAT A TRES FAIBLE DENSITE 100 > D > 10	ZONE CENTRALE PROJETEE	VOIE SECONDAIRE
VOIE FERREE	GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT EXISTANTS	VOIE FERREE
VOIRIE STRUCTURANTE	GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT PROJETES	

CONAKRY : SCENARIO DE DEVELOPPEMENT SPATIAL SCENARIO N°3



REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
UNITE DE PLANIFICATION
URBAINE DE CONAKRY
FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



<p>Hab/Ha</p> <p>500 > D > 300 HABITAT A FORTE DENSITE</p> <p>300 > D > 100 HABITAT A FAIBLE DENSITE</p> <p>100 > D > 10 HABITAT A TRES FAIBLE DENSITE</p> <p>VOIE FERREE</p> <p>VOIRIE STRUCTURANTE</p>	<p>INDUSTRIE EXISTANTE</p> <p>INDUSTRIE PROJETEE</p> <p>ZONE CENTRALE EXISTANTE</p> <p>ZONE CENTRALE PROJETEE</p> <p>GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT EXISTANTS</p> <p>GRANDS EQUIPEMENTS DE TRANSPORT PROJETES</p>	<p>ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES</p> <p>MANGROVE</p> <p>VOIE PRIMAIRE</p> <p>VOIE SECONDAIRE</p> <p>VOIE FERREE</p>
--	--	---

CONAKRY : SCENARIO DE DEVELOPPEMENT SPATIAL

SCENARIO N° 4



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY

FINANCEMENT BANQUE MONDIALE

BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

LE SCHEMA DE STRUCTURE

Le plan d'aménagement a été conçu de façon à fournir un cadre général souple pour la croissance spatiale de l'agglomération : chacune des formes de développement correspondant aux différents scénarios est ainsi rendue possible.

Le plan ne représente donc pas une image définitive de la ville mais plutôt une somme d'opportunités pour l'intervention de la Puissance Publique.

Axes de circulation et transport

... Hiérarchiser les voies

- primaires (nationales et grandes liaisons inter-secteurs) : 30 à 40m d'emprise ;
- secondaires (liaison inter-quartiers) : 20m environ ;
- tertiaires (desserte des îlots et parcelles) : 10m environ.

... Guider les tracés des voies principales à travers quelques principes :

- desserte de l'ensemble des grands équipements et zones d'activités ;
- "irrigation" homogènes des zones d'habitat ;
- limitation des pentes ;
- utilisation éventuelle d'emprises de voies existantes ;
- minimisation des démolitions ;
- recherche de rectitude du tracé.

... Aménager un grand maillage schématiquement orthogonal

- de voies "pénétrantes" entre Tombo et le secteur du Kakoulima ;
- de voies transversales (tous les 2 kms environ) ;

... Envisager d'utiliser des emprises de voies ferrées existantes pour un "transport en site propre".

Zones centrales et grands équipements

... Installer un *nouveau centre administratif* (plateau de l'émetteur), en vue de décongestionner le centre-ville ancien et rééquilibrer les localisations d'emplois.

... Réorganiser le *centre commercial* le long de la pénétrante centrale de Tombo.

... Constituer un *réseau de centres secondaires* : administrations locales, marchés, services sociaux de secteurs, à proximité des grands noeuds de communication pour induire un développement linéaire des activités le long des transversales ;

... Localiser les futurs *grands équipements* sur la crête de la presqu'île (plateaux de l'émetteur d'O.b.k, de la cimenterie).

Zones d'activités

... Compléter le dispositif industriel existant à Matam et à Sonfonia en aménageant des zones d'activités :

- à court terme, sur une ancienne mare de *Coronthie* (15ha) ;
- à moyen terme sur le périmètre du *plateau* (300ha) ;
- à long terme (80ha) entre les routes de *Coyah/Dubrêka* et les voies ferrées Nord et Sud, ainsi qu'au Nord de *Tombo* (45ha) ;

... Prévoir l'*extension du port* au Nord de l'île de Tombo, ainsi que celle de l'*aéroport* actuel.

... Envisager le *transfert de la gare* de triage de Tombo vers la zone O.b.k.

Grandes infrastructures

... Renforcer les *grands réseaux* d'amenées d'eau et d'électricité et réserver les emprises nécessaires ;

... Localiser la principale décharge d'ordures ménagères dans l'*ancienne minière* (20ha d'emprise à 11 km du centre).

Espaces naturels

... Protéger les espaces naturels :

- hauteurs des îles de Loos et du Kakoulima ;
- rivage des îles et de la presqu'île (servitude de passages à respecter) ;
- forêts de Kissosso et Pampakouré ;
- mangroves (850ha de cultures irriguées envisagés dans la mangrove Nord) ;
- talwegs (3ha à aménager en retenues collinaires pour l'irrigation du périmètre de Kobayah ; aménager les abords du plan d'eau de Sonfonia.

Zones d'habitat

... Dans le *tissu existant*, orienter les actions de l'Etat :

- en réhabilitant ou rénovant les cités de logements groupés ;
- en équilibrant et parfois en "protégeant" les secteurs planifiés ;
- en restructurant et équilibrant les zones spontanées.

... En ce qui concerne les *extensions* :

- implanter les opérations pilotes sur les plateaux centraux (cités, parcelles assainies) ;
- permettre le développement des formes classiques d'urbanisation sur les versants (lotissement à équipement différé, extensions villageoises).

... Dégager les *priorités de localisation pour l'habitat* :

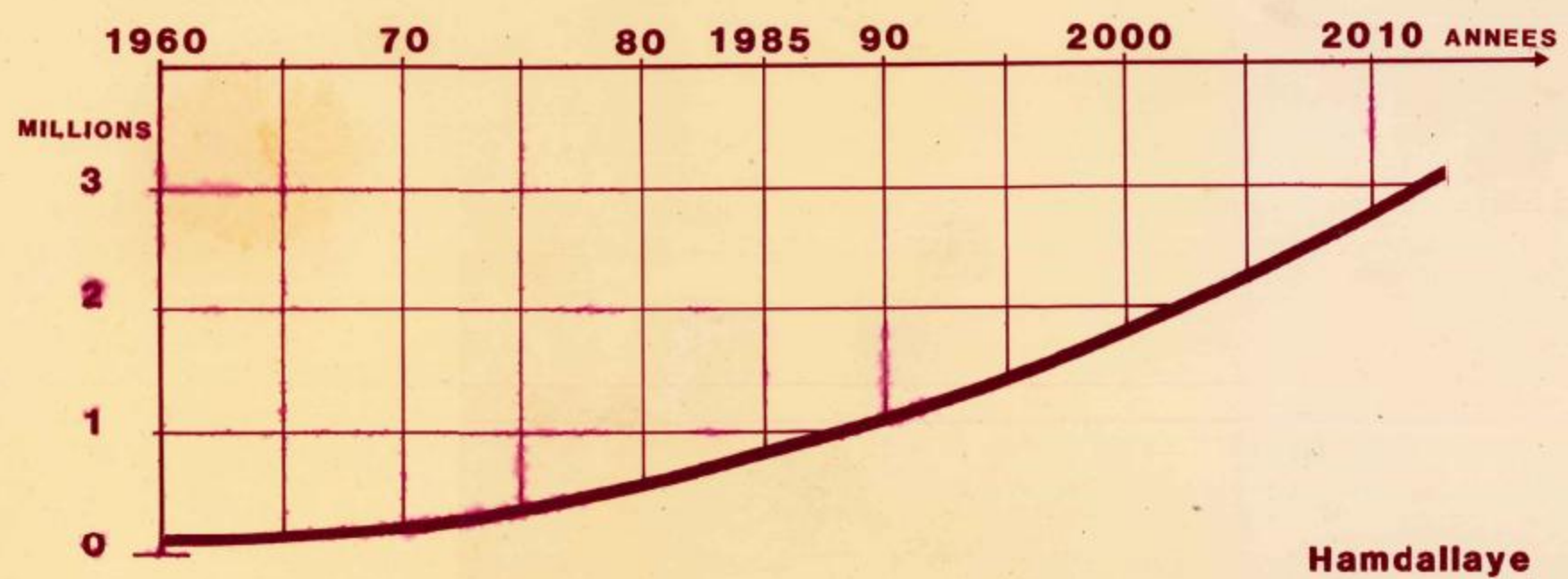
- opérations classiques sur le versant Nord pour se rapprocher des zones centrales ;
- opérations pilotes sur les plateaux de l'émetteur et de Sonfonia.

... Opérer des *réserves foncières d'habitat* pour le moyen terme :

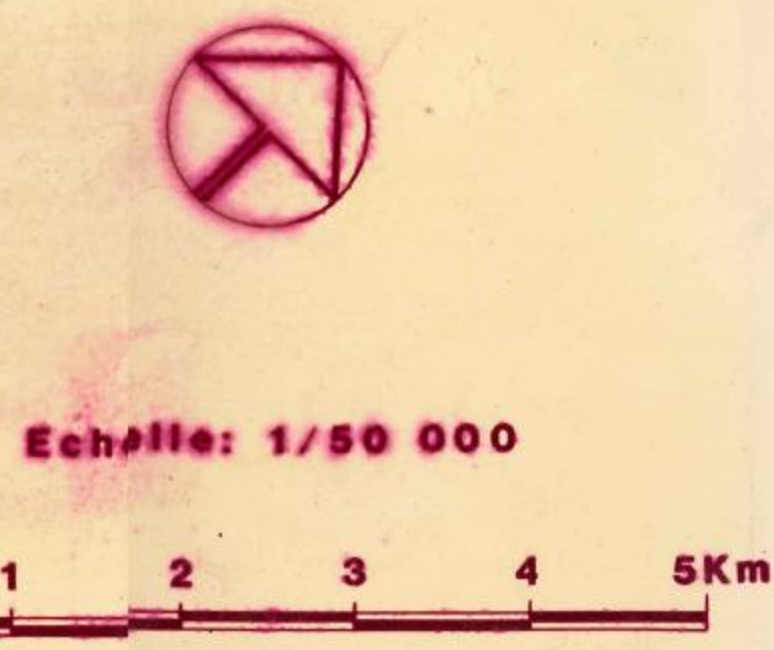
- 300ha sur les plateaux ;
- 1300 ha en majorité sur le versant Nord.



CONAKRY : POPULATION



- HABITAT RESIDENTIEL
- HABITAT GROUPE
- HABITAT EVOLUTIF ET EXTENSIONS
- CENTRE ADMINISTRATIF ET AFFAIRES
- CENTRE SECONDAIRE
- ZONE MILITAIRE
- ZONE INDUSTRIELLE
- ZONE ARTISANALE
- GRANDS EQUIPEMENTS
- PORT, AEROPORT, CHEMIN DE FER
- DECHARGE
- ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
- MANGROVE
- OCEAN ATLANTIQUE
- STATION METRO
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- VOIE FERREE



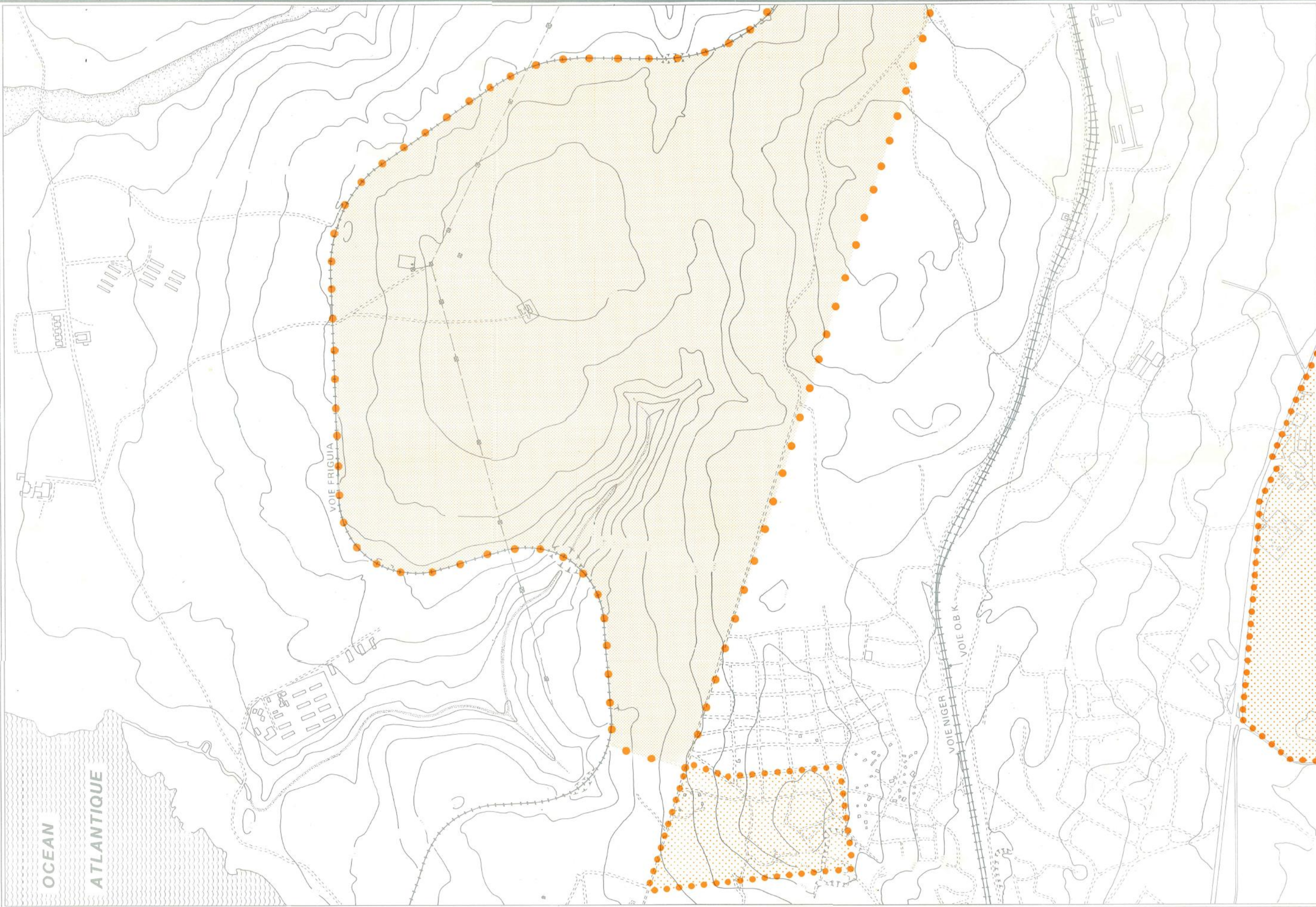
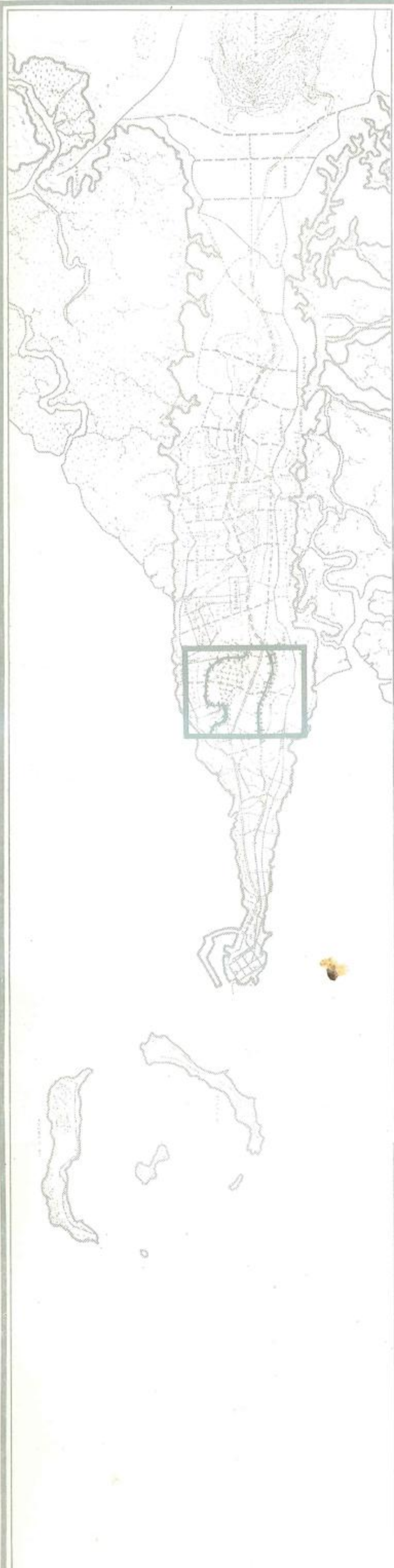
CONAKRY : SCHEMA DE STRUCTURE
REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME



UNITE DE PLANIFICATION
 URBAINE DE CONAKRY

FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988



Echelle: 1/10 000
 0 500m



-  LIMITE DE L'OPERATION
-  RESERVE FONCIERE DE L'ETAT
-  VOIE FERREE

CONAKRY :



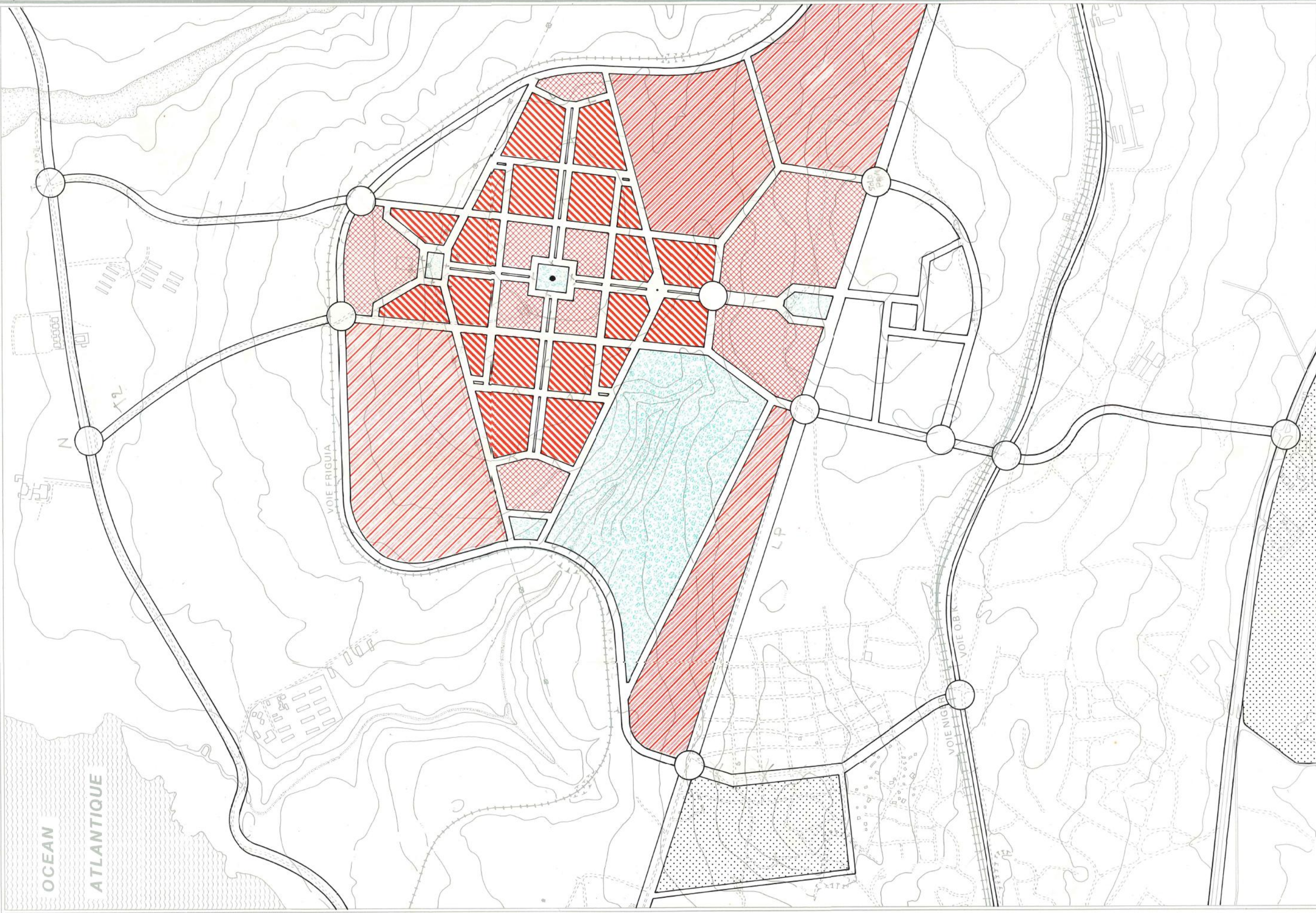
LE SITE
CENTRE ADMINISTRATIF DU PLATEAU DE L'EMETTEUR

REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION
 UR URBAINE DE CONAKRY

FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT MARS 1988



Echelle: 1/10 000
 0 500m



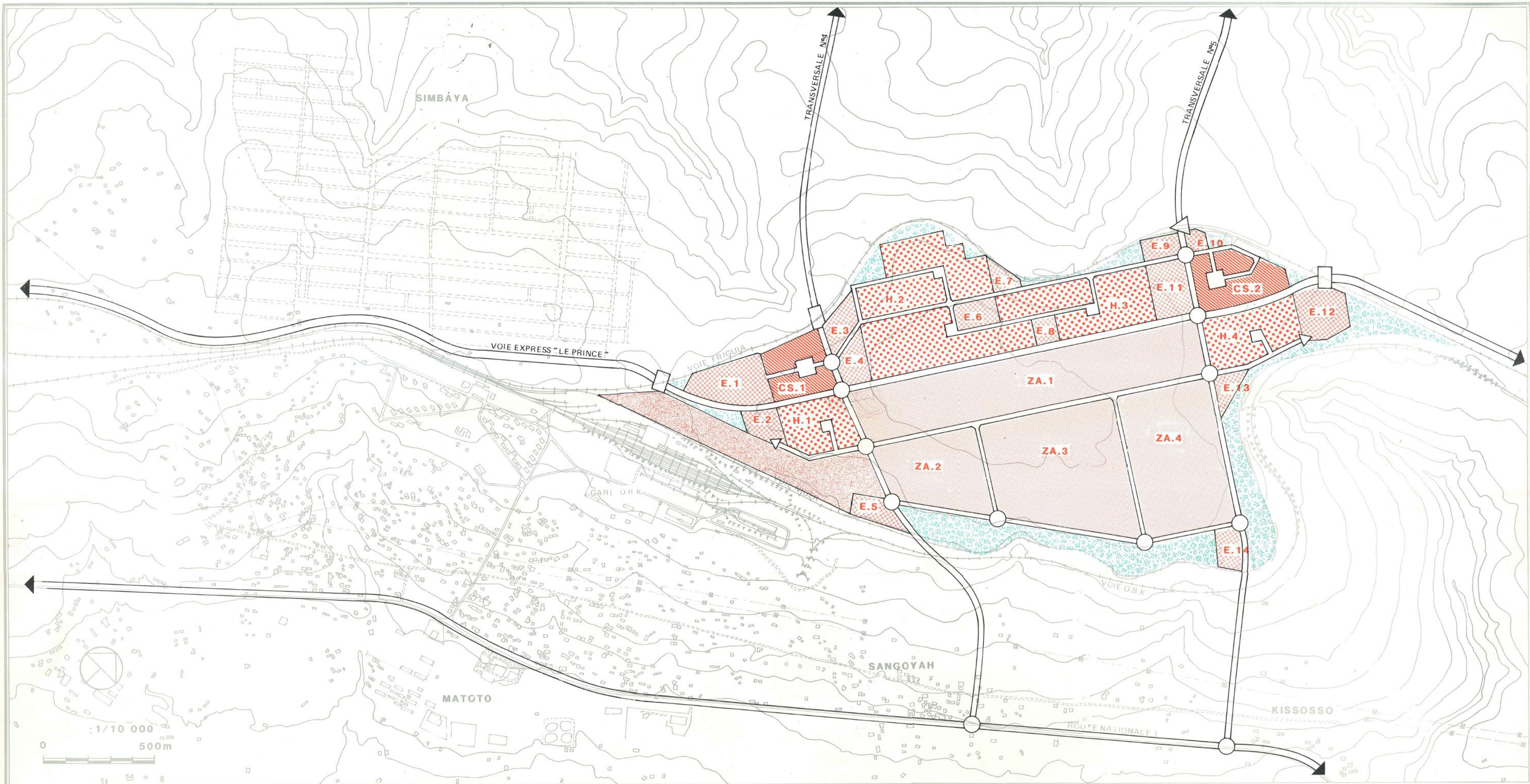
- ZONE D'HABITAT MOYEN STANDING
- EQUIP. COLLECTIFS
- ESPACES VERTS
- OPERATIONS PRIVEES
- COMMERCES PROMOTEURS AFFAIRES RESIDENT. DE STAND.
- RESERVE FONCIERE DE L'ETAT
- CARREFOUR
- ROUTE
- VOIE FERREE

CONAKRY :



**PLAN D'AMENAGEMENT
 CENTRE ADMINISTRATIF DU PLATEAU DE L'EMETTEUR**

REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAINE DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988



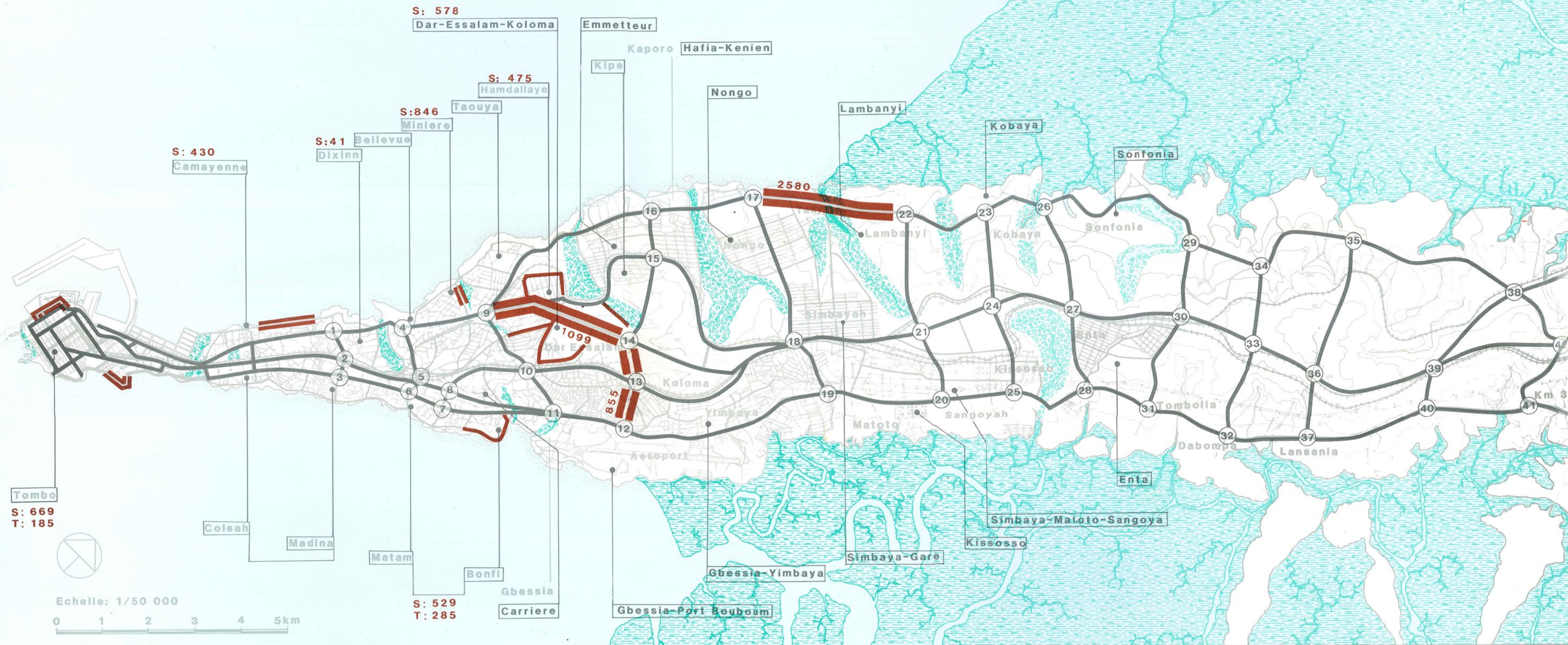
-  HABITAT
-  CENTRE DE SECTEUR
-  ZONE D'EQUIPEMENTS
-  ZONE D'ACTIVITES INDUSTRIELLES
-  RESERVE DESSERTE FERROVIAIRE
-  ESPACES VERTS

CONAKRY : **SIMBAYA** ZONES D'ACTIVITES INDUSTRIELLES ET CENTRE DE SECTEUR **PLAN D'AMENAGEMENT**



REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
 UNITE DE PLANIFICATION URBAINE DE CONAKRY
 FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



INFRASTRUCTURES (LES COÛTS SONT EN MILLIONS DE FG)
(voirie, assainissement, eau, électricité)

	1989	1990
PRIMAIRE BITUMEE	█	
PRIMAIRE LATERITE	█	
SECONDAIRE BITUMEE	█	
SECONDAIRE LATERITE	█	

ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
MANGROVE

VOIRIE STRUCTURANTE
 8 CARREFOUR
 S: COÛT DU SECONDAIRE
 T: COÛT DU TERTIAIRE
 VOIE PRIMAIRE
 VOIE SECONDAIRE
 VOIE FERREE

CONAKRY : PROGRAM. D'INVEST. DES INFRASTRUCTURES 1989-90

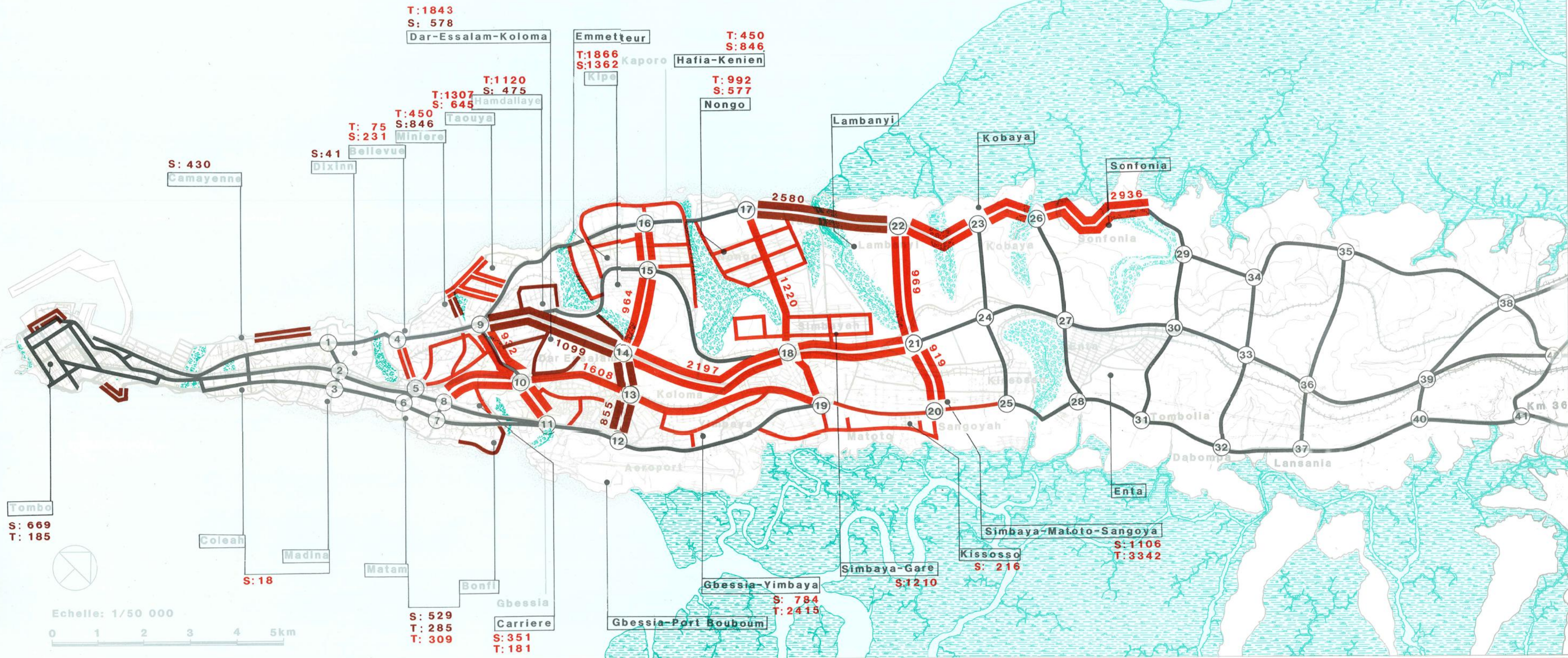


REPUBLIQUE DE GUINEE
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
 DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

UNITE DE PLANIFICATION URBAIN DE CONAKRY

FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
 BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE



INFRASTRUCTURES (LES COÛTS SONT EN MILLIONS DE FG)
(voirie, assainissement, eau, électricité)

	1989 1990	1991 1995
PRIMAIRE BITUMEE		
PRIMAIRE LATERITE		
SECONDAIRE BITUMEE		
SECONDAIRE LATERITE		

- ESPACE VERT DU ZONES NATURELLES
- MANGROVE
- VOIRIE STRUCTURANTE
- CARREFOUR
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- VOIE FERREE
- S:** COÛT DU SECONDAIRE
- T:** COÛT DU TERTIAIRE

CONAKRY : PROGRAM. D'INVEST. DES INFRASTRUCTURES 1989-90 1991-95



REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

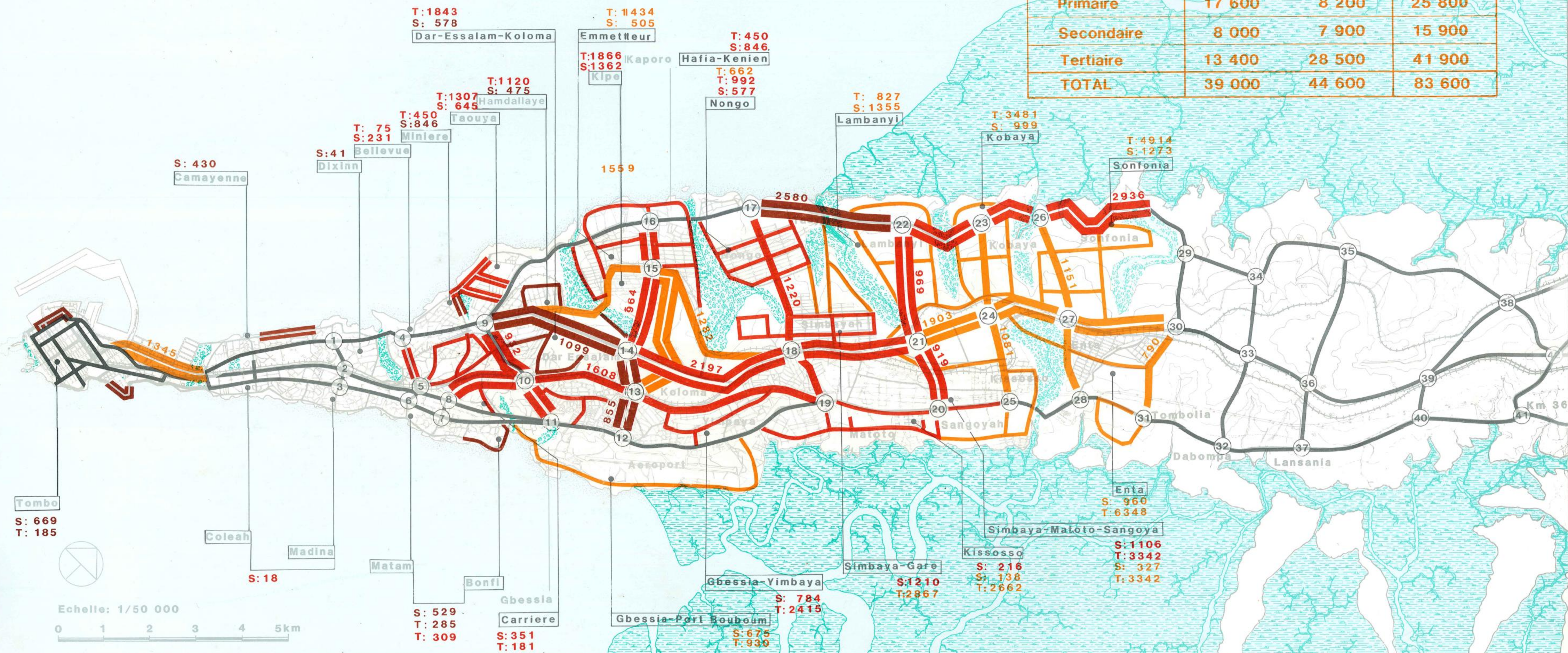
UNITE DE PLANIFICATION URBAINE DE CONAKRY

FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE

**PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS DES INFRASTRUCTURES
POUR LA PERIODE 1989/2000**
(EN MILLIONS Fg)

INFRASTRUCTURES	Voirie	Eau/Elec	TOTAL
Primaire	17 600	8 200	25 800
Secondaire	8 000	7 900	15 900
Tertiaire	13 400	28 500	41 900
TOTAL	39 000	44 600	83 600



INFRASTRUCTURES (LES COÛTS SONT EN MILLIONS DE FG)
(voirie, assainissement, eau, électricité)

	1989 1990	1991 1995	1996 2000
PRIMAIRE BITUMEE			
PRIMAIRE LATERITE			
SECONDAIRE BITUMEE			
SECONDAIRE LATERITE			

- ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
- MANGROVE
- VOIRIE STRUCTURANTE
- CARREFOUR
- VOIE PRIMAIRE
- VOIE SECONDAIRE
- COÛT DU SECONDAIRE
- VOIE FERREE
- COÛT DU TERTIAIRE

**CONAKRY : PROGRAM. D'INVEST. DES INFRASTRUCTURES
1989-90 1991-95 1996-2000**



REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

UNITE DE PLANIFICATION
URBAINE DE CONAKRY

FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

OCEAN ATLANTIQUE

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DES SUPERSTRUCTURES
POUR LA PERIODE 1989/2000
EN MILLIONS DE Fg

ZONE 1	
E:190	
S: 0	
C: 80	
A:200	
SC: 40	
510	

ZONE 2	
E:830	
S: 0	
C:180	
A:610	
SC: 40	
1660	

ZONE 4	
E:1560	
S: 0	
C: 470	
A: 330	
SC: 0	
5270	

ZONE 10	
E:2300	
S:2600	
C: 220	
A: 80	
SC: 450	
5650	

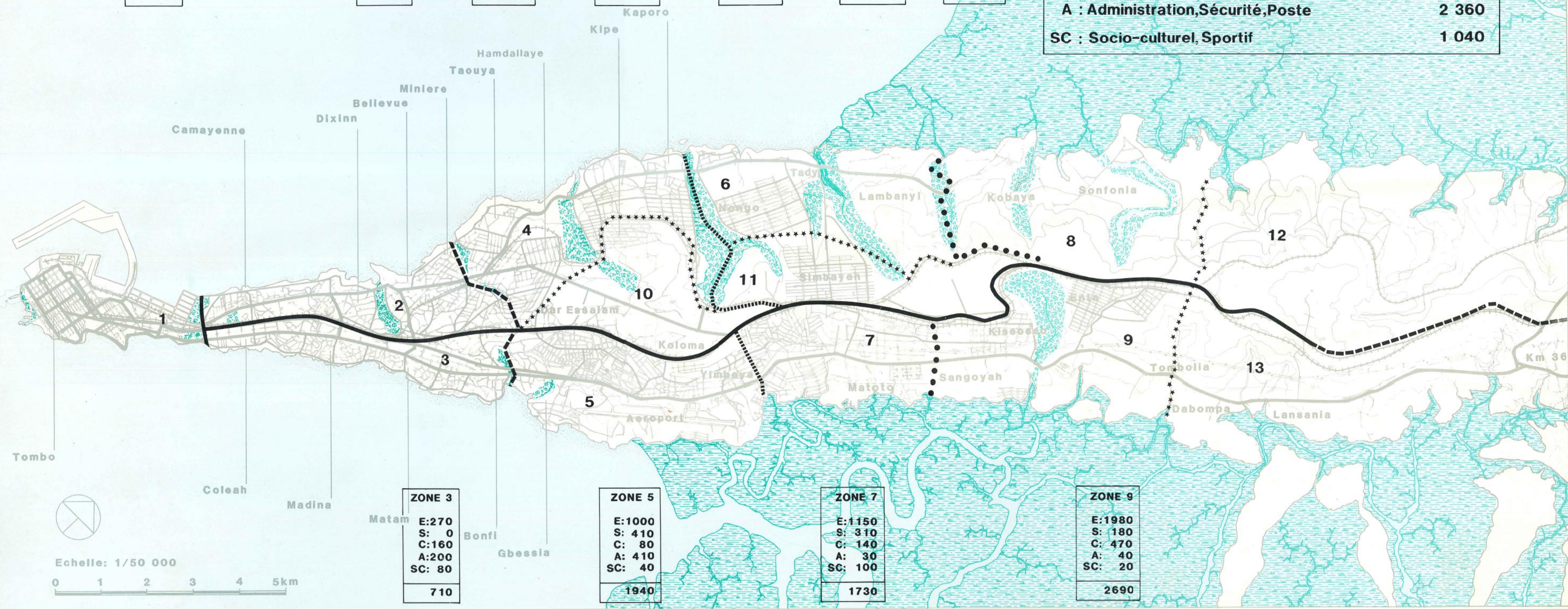
ZONE 6	
E:2790	
S:2810	
C: 160	
A: 0	
SC: 100	
5860	

ZONE 11	
E:2110	
S:2600	
C: 490	
A: 380	
SC: 130	
5710	

ZONE 8	
E:3900	
S: 180	
C: 200	
A: 80	
SC: 40	
4400	

TOTAL 36 130

E : Education	18 080
S : Santé	12 000
C : Commercial (marché,gare routière)	2 650
A : Administration,Sécurité,Poste	2 360
SC : Socio-culturel, Sportif	1 040



LIMITES PAR PERIODES

—	JUSQU'A 1985	ZONES 1 - 2 - 3
- - -	DE 1986 à 1990	ZONES 4 - 5
.....	DE 1991 à 1995	ZONES 6 - 7
● ● ●	DE 1996 à 2000	ZONES 8 - 9
*****	DE 2001 à 2010	ZONES 11 - 12 - 13

	ESPACE VERT OU ZONES NATURELLES
	MANGROVE
	VOIE PRIMAIRE
	VOIE SECONDAIRE
	VOIE FERREE

CONAKRY : PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS EN SUPERSTRUCTURES (1989 - 2000)



REPUBLIQUE DE GUINEE
MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME
UNITE DE PLANIFICATION URBAINE DE CONAKRY
FINANCEMENT BANQUE MONDIALE
BCEOM - LOUIS BERGER INT. INC. - GROUPE HUIT Mars 1988

